



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS

ATTRI1

ACTE D'ENGAGEMENT<sup>1</sup>

Alors qu'un acte d'engagement était autrefois requis de l'opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché public.

Le formulaire ATTRI1 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour conclure un marché public avec le titulaire pressenti.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce dernier retourne l'acte d'engagement signé, permettant à l'acheteur de le signer à son tour.

En cas d'allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu'un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété. Si l'attributaire est retenu sur la base d'une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d'engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l'acte d'engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d'une offre variable.

En cas de groupement d'entreprises, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses articles L. 1110-1, et R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12, R. 2162-13 à R. 2162-14 et R. 2162-15 à R. 2162-21 (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que R. 23612-1 à R. 2362-6, R. 2362-7, R. 2362-8, R. 2362-9 à R. 2362-12, et R. 2362-13 à R. 2362-18 (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

**A - Objet de l'acte d'engagement**

**Objet du marché public**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante. Toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par le présent acte d'engagement.)

**Fourniture de denrées alimentaires 2020 pour des collèges et lycées de l'Essonne**

**Cet acte d'engagement correspond :**

(Cocher les cases correspondantes.)

1.  à l'ensemble du marché public (en cas de non allotissement) ;

au lot n°4 ou aux lots n°..... du marché public (en cas d'allotissement) ;

(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

**LOT N°4 PRODUITS SURGELES BIFTECKS HACHE**

2.  à l'offre de base ;

à la variante suivante :

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

3.  avec les prestations supplémentaires suivantes :

**B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire**

**B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire**

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

- CCAP n°.....
- CCAG : .....
- CCTP n°01/2020/AOO/DEN du 23 Août 2019
- Autres : .....

et conformément à leurs clauses,

le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

engage la société SAS BOURGOGNE PRODUITS FRAIS sur la base de son offre ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

SAS BOURGOGNE PRODUITS FRAIS-Rue Saint Exupéry-Les Terres du Canada-89470 MONETEAU  
Service Commercial : laurence.leroy@bpfrais.com  
Service Télévente : corinne.paquot@bpfrais.com  
Tél : 03 86 94 41 00 Fax : 03 86 94 41 04 SIRET : 385 250 535 00098

l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA : 5.5%

Montant hors taxes<sup>2</sup> :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à : 111416.11€ HT

Montant hors taxes arrêté en lettres à : cent onze mille quatre cent seize euros et onze centimes HT

Montant TTC<sup>4</sup> :

Montant TTC arrêté en chiffres à :  
.....

<sup>2</sup> Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

<sup>4</sup> Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

Montant            TTC            arrêté            en            lettres            à :

.....

OU

aux prix indiqués ci-dessous ou dans l'annexe financière jointe au présent document.

**B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations**

*(En cas de groupement d'opérateurs économiques.)*

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint                      OU                       solidaire

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)*

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

**B3 - Compte (s) à créditer**

*(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)*

Nom de l'établissement bancaire : CREDIT AGRICOLE

Numéro de compte : 14806 00045 70020425730 91

**B4 - Avance** *(article R. 2191-3 ou article R. 2391-1 du code de la commande publique)*

Je renonce au bénéfice de l'avance :                       Non                       Oui  
*(Cocher la case correspondante.)*

**B5 - Durée d'exécution du marché public**

La durée d'exécution du marché public est de .....mois ou ..... jours à compter de :  
*(Cocher la case correspondante.)*

- la date de notification du marché public ;
- la date de notification de l'ordre de service ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché public est reconductible :                       Non                       Oui  
*(Cocher la case correspondante.)*

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions : .....
- Durée des reconductions : .....

**C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas de groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement**

**Attention**, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

**C1 – Signature du marché public par le titulaire individuel :**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Monsieur COLLOMBAT Christian Président	Monéteau, le 27/09/2019	BOURGOGNE PRODUITS FRAIS SAS au capital de 2 070 612 Euros Siège social : rue Saint Exupéry BP 30 - 89470 MONTEAU Tél. 03 86 94 41 00 - Fax 03 86 94 41 09 Siret 385 250 535 00098 - APE 4633Z

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**C2 – Signature du marché public en cas de groupement :**

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article R. 2142-23 ou article R. 2342-12 du code de la commande publique) :  
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :  
(Cocher la case correspondante.)

- conjoint                      OU                       solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :  
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;  
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;  
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.  
(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :  
(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :  
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

#### D - Identification et signature de l'acheteur

##### ■ Désignation de l'acheteur

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)*

##### **Lycée des Métiers Jean Perrin**

Groupement de Services des EPLE de l'Essonne

Représentant : Madame ESKENAZI Provisure

26 rue Léontine Sohier – BP 362 91163 LONGJUMEAU Cedex

Tel : 01 69 09 19 73

Fax : 01 64 48 00 67

Courriel : int.0910715h@ac-versailles.fr

##### ■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public

*(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'acheteur qu'il représente.)*

Madame ESKENAZI Provisure

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances)  
*(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)*

☑ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire  
(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

☑ Imputation budgétaire

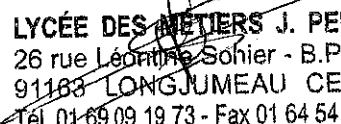
**Pour l'État et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Longjumeau, le 12/12/2019

Signature

(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché public)

  
LYCÉE DES METIERS J. PERRIN  
26 rue Léontine Sohier - B.P. 362  
91168 LONGJUMEAU CEDEX  
Tel. 01 69 09 19 73 - Fax 01 64 54 02 31  
N° 0910715 H







## CENTRE LOIRE

8 allée des collèges 18920 Bourges - Cedex 9  
396 824 714 RCS Bourges

## RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE/IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittance, etc.).  
This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers, invoice payments, etc...).

Cadre réservé au destinataire du relevé

DOMICILIATION	FRANCE Codes	TITULAIRE DU COMPTE
CREDIT AGRICOLE Caisse Régionale CENTRE LOIRE	Banque Guichet Numéro de compte Clé RIB 14806 00045 70020425730 91	SAS BOURGOGNE PRODUITS FRAIS PARC D ACTIVITES LES TERRES RUE ST EXUPERY
Bank Identification Code (BIC) AGRIFRPP848	ETRANGER uniquement International Bank Account Number (IBAN) FR76 1480 6000 4570 0204 2573 091	89470 MONETEAU

Ref. APIS0003 / 12-2002



N°	ETABLISSEMENTS	MONTANT TTC
1	CLG MR DELALANDE ATHIS MONS	1000
2	CLG MOZART ATHIS MONS	1000
3	CLG LE SAUSSAY BALLANCOURT	700
4	CLG DUNOYER SEGONZAC BOUSSY ST ANTOINE	2300
5	CLG PABLO NERUDA BRETIGNY SUR ORGE	1500
6	CLG PASTEUR BRUNOY	1000
7	CLG OLYMPE DE GOUGES CHAMPCEUIL	1600
8	CLG PAUL FORT COURCOURONNES	1500
9	CLG LA VALLEE EPINAY SOUS SENART	500
10	CLG MAUROIS EPINAY SUR ORGE	2500
11	CLG MONTESQUIEU EVRY	900
12	CLG EMILE ZOLA IGNY	1000
13	CLG FERDINAND BUISSON JUVISY SUR ORGE	500
14	CLG CAMUS LA NORVILLE	4000
15	CLG PIERRE MENDES France MARCOUSSIS	5000
16	CLG ST EXUPERY MAROLLES EN HUREPOIX	3000
17	CLG PARC DE VILLEROY MENNECY	1000
18	CLG PAUL FORT MONTLHERY	2100
19	CLG LOUISE WEISS NOZAY	3000
20	CLG LA FONTAINE AUX BERGERS OLLAINVILLE	2400
21	CLG ALAIN FOURNIER ORSAY	120
22	CLG JEAN LURCAT RIS ORANGIS	2000
23	CLG JEAN MOULIN ST MICHEL SUR ORGE	5000
24	CLG L'ERMITAGE SOISY SUR SEINE	300
25	CLG HENRI WALLON VIGNEUX SUR SEINE	2000
26	CLG BLAISE PASCAL VILLEMOSSE	8000
27	CLG Les Sablons VIRY CHATILLON	1400
28	EREA OLLAINVILLE	650
29	LP NADAR DRAVEIL	3300
30	LP NELSON MANDELA ETAMPES	100
31	LP COUDRAIES ETIOLLES	1300
32	LP PERRIN LONGJUMEAU	400
33	LP EIFFEL MASSY	150
34	LP AMPERE MORSANG SUR ORGE	3000
35	LP LES FRERES MOREAU QUINCY SOUS SENART	1500
36	LP MENDES France RIS ORANGIS	1500
37	LP LOUIS ARMAND YERRES	3000
38	LYCEE ADER ATHIS MONS	1500
39	LYCEE PAGNOL ATHIS MONS	3000
40	LYCEE RENE CASSIN ARPAGON	200
41	LYCEE TIMBAUD BRETIGNY SUR ORGE	2500
42	LYCEE TALMA BRUNOY	500
43	LYCEE DOISNEAU CORBEIL ESSONNE	3000
44	LYCEE BRASSENS COURCOURONNES	1500
45	LYCEE TESLA DOURDAN	6500
46	LYCEE GEOFFROY ST HILAIRE ETAMPES	800
47	LYCEE DU PARC DES LOGES EVRY	1024
48	LYCEE VALLEE DE CHEVREUSE GIF SUR YVETTE	2500
49	LYCEE L'ESSOURIAU LES ULIS	4000
50	LYCEE JULES VERNE LIMOURS	1500
51	LYCEE PREVERT LONGJUMEAU	1000
52	LYC FUSTEL DE COULANGES MASSY	3000
53	LYCEE BLAISE PASCAL ORSAY	3000
54	LYCEE LEONARD DE VINCI ST MICHEL SUR ORGE	1700
55	LYCEE EINSTEIN STE GENEVIEVE DES BOIS	800
56	LYCEE PAUL LANGEVIN STE GENEVIEVE DES BOIS	800
57	LYCEE COROT SAVIGNY SUR ORGE	3000
58	LYCEE MONGE SAVIGNY SUR ORGE	5500
	<b>TOTAL</b>	<b>117544</b>

LOT N°4  
**PRODUITS SURGELES : BIFTECKS  
HACHES**

Annexe I A

A L'ACTE D'ENGAGEMENT RELATIVE AU  
MONTANT GLOBAL POUR LE LOT  
PAR ETABLISSEMENTS

Cachet du candidat

A Monéteau Le 27/09/2019

Signature du candidat

C.COLLOMBAT  
Président

N°	ETABLISSEMENTS	Délais de livraison	Nbre livraisons /semaine	Jours de livraisons
1	CLG MR DELALANDE ATHIS MONS	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
2	CLG MOZART ATHIS MONS	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
3	CLG LE SAUSSAY BALLANCOURT	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mercredi - Jeudi
4	CLG DUNOYER SEGONZAC BOUSSY ST ANTOINE	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
5	CLG PABLO NERUDA BRETAGNE SUR ORGE	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
6	CLG PASTEUR BRUNOY	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
7	CLG OLYMPE DE GOUGES CHAMPCEUIL	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mercredi - Vendredi
8	CLG PAUL FORT COURCOURONNES	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
9	CLG LA VALLEE EPINAY SOUS SENART	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
10	CLG MAUROIS EPINAY SUR ORGE	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
11	CLG MONTESQUIEU EVRY	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
12	CLG EMILE ZOLA IGNY	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
13	CLG FERDINAND BUISSON JUVISY SUR ORGE	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
14	CLG CAMUS LA NORVILLE	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mercredi - Vendredi
15	CLG PIERRE MENDES France MARCOUSSIS	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
16	CLG ST EXUPERY MAROLLES EN HUREPOIX	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
17	CLG PARC DE VILLEROY MENNECY	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mercredi - Vendredi
18	CLG PAUL FORT MONTLHERY	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
19	CLG LOUISE WEISS NOZAY	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
20	CLG LA FONTAINE AUX BERGERS OLLAINVILLE	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mercredi - Vendredi
21	CLG ALAIN FOURNIER ORSAY	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
22	CLG JEAN LURCAT RIS ORANGIS	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
23	CLG JEAN MOULIN ST MICHEL SUR ORGE	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
24	CLG L'ERMITAGE SOISY SUR SEINE	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
25	CLG HENRI WALLON VIGNEUX SUR SEINE	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
26	CLG BLAISE PASCAL VILLEMOISSON	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
27	CLG Les Sablons VIRY CHATILLON	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
28	ÉREA OLLAINVILLE	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mercredi - Vendredi
29	LP NADAR DRAVEIL	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mercredi - Vendredi
30	LP NELSON MANDELA ETAMPES	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
31	LP COUDRAIES ETIOLLES	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
32	LP PERRIN LONGJUMEAU	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
33	LP EIFFEL MASSY	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
34	LP AMPERE MORSANG SUR ORGE	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
35	LP LES FRÈRES MOREAU QUINCY SOUS SENART	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
36	LP MENDES France RIS ORANGIS	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
37	LP LOUIS ARMAND YERRES	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mercredi - Vendredi
38	LYCEE ADER ATHIS MONS	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
39	LYCEE PAGNOL ATHIS MONS	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
40	LYCEE RENE CASSIN ARPAJON	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mercredi - Vendredi
41	LYCEE TIMBAUD BRETAGNE SUR ORGE	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
42	LYCEE TALMA BRUNOY	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
43	LYCEE DOISNEAU CORBEIL ESSONNE	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
44	LYCEE BRASSENS COURCOURONNES	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
45	LYCEE TESLA DOURDAN	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mercredi - Vendredi
46	LYCEE GEOFFROY ST HILAIRE ETAMPES	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mercredi - Vendredi
47	LYCEE DU PARC DES LOGES EVRY	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
48	LYCEE VALLEE DE CHEVREUSE GIF SUR YVETTE	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mercredi - Vendredi
49	LYCEE L'ESSOURIAU LES ULIS	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
50	LYCEE JULES VERNE LIMOURS	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
51	LYCEE PREVERT LONGJUMEAU	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
52	LYC FUSTEL DE COULANGES MASSY	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
53	LYCEE BLAISE PASCAL ORSAY	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
54	LYCEE LEONARD DE VINCI ST MICHEL SUR ORGE	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
55	LYCEE EINSTEIN STE GENEVIEVE DES BOIS	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
56	LYCEE PAUL LANGEVIN STE GENEVIEVE DES BOIS	A pour B avant 12h	3	Lundi - Mardi - Jeudi
57	LYCEE COROT SAVIGNY SUR ORGE	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi
58	LYCEE MONGE SAVIGNY SUR ORGE	A pour B avant 12h	3	Mardi - Mercredi - Vendredi

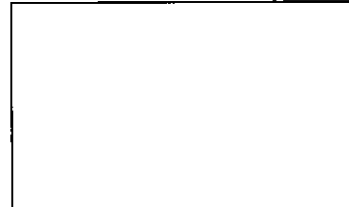
LOT N°4

PRODUITS SURGELES : BIFTECKS HACHES

Annexe I B

A L'ACTE D'ENGAGEMENT RELATIVE AUX JOURS ET DELAIS DE LIVRAISON

Cachet du candidat



A Monéteau Le 27/09/2019

Signature du candidat

C.COLLOMBAT  
Président

LYCEE DES METIERS PERRIN LONGJUMEAU GROUPEMENT DE COMMANDES  
ANNEXE II A L'ACTE D'ENGAGEMENT MARCHÉ DENRÉES ALIMENTAIRES 2020  
LOT N°4 PRODUITS SURGÉLÉS : BIFTECKS HACHÉS

DESIGNATION DU PRODUIT PROPOSE (avec poids, grammage et origine)	Référence produit	Marque	Conditionnement de livraison	Prix unitaire HT du conditionnement	Prix au KG
<b>BOULES</b>					
BOULE DE BOEUF 30G 51%	105363	GELAE	1x5 kilos	15,750	3,150
BOULE DE BOEUF 30G	118059	GELAE	1x5 kilos	18,250	3,650
BOULE DE BOEUF VBF 30G	111675	GELAE	1x5 kilos	21,250	4,250
BOULE DE BOEUF <b>BIO</b> 15% VBF 30G	108592	BIGARD	1x5 kilos	42,000	8,400
<b>EGRENE</b>					
EGRENE BOEUF 70/30 15% VBF	106669	BIGARD	sachet 1kg	4,750	4,750
VIANDE HACHEE EGRENEE 20% 1KG UE	111578	BIGARD	sachet 1kg	4,900	4,900
VIANDE HACHEE EGRENEE 15% VBF	111687	BIGARD	sachet 1kg	5,650	5,650
VIANDE HACHEE <b>BIO</b> EGRENE 15% VBF	100210	BIGARD	sachet 1kg	9,200	9,200
<b>STEAK HACHE</b>					
STEAK HACHE 100GX60 15%MG UE	111535	BIGARD	1x60 pieces	29,400	4,900
STEAK HACHE 120GX50 15%MG UE	111538	BIGARD	1x50pieces	29,400	4,900
STEAK HACHE 100GX60 15%MG VBF	111676	BIGARD	1x60 pieces	33,000	5,500
STEAK HACHE 120GX50 15%MG VBF	111264	BIGARD	1x50 pieces	33,000	5,500
STEAK F BOUCHERE BP 15% VBF 125G	114347	BIGARD	1x24 pieces	18,000	6,000
STEAK HACHE CHAROLAIS BOURGOGNE 120GX50 15%	105680	BIGARD	1x50 pieces	41,100	6,850
STEAK HACHE <b>BIO</b> 15%MG VBF 100GX60	100326	BIGARD	1x60 pieces	55,200	9,200
STEAK HACHE <b>BIO</b> 15%MG VBF 120GX50	104788	BIGARD	1x50 pieces	55,200	9,200
STEAK HACHE <u>CUIT</u> VBF 75GX64	100033	CHARAL	1x64 pièces	34,080	7,100
STEAK HACHE <u>CUIT</u> VBF 90GX60	117038	CHARAL	1x60 pièces	38,340	7,100
STEAK HACHE F. BOUCHERE AUVERGNE RHONE ALPES 120G 15%MG VBF	88894	SOCOPA	1x50pieces	36,600	6,100
STEAK HACHE F. BOUCHERE BOURGOGNE FRANCHE COMTE 120G 15%MG VBF	88895	SOCOPA	1x50pieces	36,600	6,100

STEAK HACHE F. BOUCHERE BRETAGNE 120G 15%MG VBF	88896	SOCOPA	1x50pieces	36,600	6,100
STEAK HACHE F. BOUCHERE GRAND EST 120G 15%MG VBF	88897	SOCOPA	1x50pieces	36,600	6,100
STEAK HACHE F. BOUCHERE HAUTS DE FRANCE 120G 15%MG VBF	88898	SOCOPA	1x50pieces	36,600	6,100
STEAK HACHE F. BOUCHERE NORMANDIE 120G 15%MG VBF	88899	SOCOPA	1x50pieces	36,600	6,100
STEAK HACHE F. BOUCHERE OCCITANIE 120G 15%MG VBF	88900	SOCOPA	1x50pieces	36,600	6,100
STEAK HACHE F. BOUCHERE PAYS DE LOIRE 120G 15%MG VBF	88901	SOCOPA	1x50pieces	36,600	6,100

Annexe à compléter avec toutes les références proposées par le candidat  
Les fiches techniques détaillées seront fournies en complément de cette annexe.

A Monéteau

, le 27/09/2019 Cachet et signature du candidat

C. COLLOMBAT  
Président